



Oser un budget de justice sociale et de dignité économique

Consultations prébudgétaires
du Québec 2026-2027

Février 2026

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Québec fait face à une augmentation marquée du coût de la vie, à une précarisation économique croissante et à un endettement préoccupant des ménages.

Dans ce contexte, les organismes d'action communautaire autonome — dont les ACEF — constituent un rempart essentiel contre l'appauvrissement et un levier incontournable de prévention sociale.

Le sous-financement chronique du communautaire compromet toutefois cette capacité d'agir en amont, entraînant des coûts humains, sociaux et économiques beaucoup plus élevés à long terme.

L'ACEF des Basses-Laurentides appelle le gouvernement du Québec à faire du budget 2026-2027 un véritable choix de justice sociale en :

- rehaussant significativement le financement à la mission de l'action communautaire autonome ;
- assurant une indexation basée sur les coûts réels du communautaire ;
- reconnaissant et finançant adéquatement la défense collective des droits en matière de consommation ;
- mettant en place des mesures structurantes pour prévenir l'endettement et protéger le revenu des ménages ;
- soutenant la durabilité et la réparabilité des biens ;
- réinvestissant dans les services publics et les programmes sociaux ;
- adoptant une fiscalité progressive conforme aux propositions de la Coalition Main rouge.

Investir dans l'action communautaire autonome et dans la défense des droits des consommateurs, c'est prévenir la pauvreté, réduire la pression sur les réseaux publics et renforcer la cohésion sociale.

Le budget 2026-2027 doit poser ce choix clair : celui de la dignité économique, de la prévention et de la justice sociale.

PRÉSENTATION DE L'ACEF DES BASSES-LAURENTIDES

L'Association Coopérative d'Économie Familiale des Basses-Laurentides est un organisme d'action communautaire autonome enraciné dans sa communauté, dont la mission est de défendre les droits des consommateurs et consommatrices, de favoriser l'éducation populaire en matière de finances personnelles et de contribuer à la justice sociale et économique.

Par ses services d'information, d'accompagnement budgétaire, d'intervention en matière d'endettement, d'ateliers éducatifs et d'actions collectives, l'ACEF agit directement sur les conditions de vie des personnes et des familles, tout en participant activement aux mobilisations sociales visant une société plus équitable.

1. UN CHOIX DE SOCIÉTÉ INCONTOURNABLE

Le Québec traverse une période marquée par l'augmentation rapide du coût de la vie, la précarisation économique, la crise du logement, l'endettement croissant des ménages et l'insécurité alimentaire. Ces réalités révèlent des déséquilibres structurels qui fragilisent durablement la dignité économique d'une part importante de la population.

Le prochain budget du Québec ne peut se limiter à un exercice comptable. Il doit constituer un choix politique clair : protéger les droits sociaux et économiques, réduire les inégalités à la source et renforcer les leviers collectifs qui soutiennent réellement la population.

L'action communautaire autonome, dont font partie les ACEF, est au cœur de cette réponse sociale. Pourtant, son sous-financement chronique limite sa capacité d'agir et met en péril l'expertise développée depuis plus de cinquante ans.

2. LES ACEF : UN REMPART ESSENTIEL CONTRE L'APPAUVRISSMENT

Sur le terrain, l'ACEF des Basses-Laurentides constate :

- une augmentation marquée des demandes d'aide budgétaire ;
- des situations d'endettement plus lourdes et plus complexes ;

- une multiplication des enjeux liés au crédit, à la fraude, au logement et à l'énergie;
- l'arrivée tardive des ménages dans les services, souvent en situation de crise avancée.

Sans prévention économique indépendante, l'appauvrissement s'aggrave et les coûts sociaux explosent. Investir dans les ACEF, c'est agir en amont : prévenir la pauvreté, soutenir l'autonomie financière et réduire la pression sur les services publics.

3. DÉFENDRE LES DROITS DES CONSOMMATEURS : UN ENJEU SOCIAL MAJEUR

Les transformations rapides du marché de la consommation accentuent les vulnérabilités.

Endettement et crédit facile

Les nouvelles formes de crédit instantané et la pression commerciale exposent les ménages à un surendettement rapide, souvent irréversible sans accompagnement spécialisé.

Coût de la vie et accès aux biens essentiels

La hausse des prix de l'alimentation, du logement et de l'énergie réduit drastiquement la marge de manœuvre budgétaire des ménages et accentue les inégalités sociales.

Durabilité, réparabilité et obsolescence

La durée de vie limitée des biens et l'accès restreint aux réparations ont des impacts directs sur le portefeuille des ménages et sur l'environnement. La mise en œuvre réelle des protections légales exige un soutien accru aux organismes qui accompagnent les citoyens dans l'exercice de leurs droits.

4. ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES : DES CHOIX COURAGEUX ET STRUCTURANTS

4.1 Financer pleinement l'action communautaire autonome

Le gouvernement du Québec doit :

- rehausser massivement le financement à la mission globale ;

- instaurer une indexation annuelle basée sur les coûts réels du communautaire ;
- prioriser le financement à la mission plutôt que les appels de projets ;
- investir dans des infrastructures communautaires accessibles et durables.

4.2 RECONNAÎTRE LA DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS EN CONSOMMATION

L'ACEF recommande :

- un financement dédié, récurrent et suffisant à la défense collective des droits ;
- des investissements ciblés pour lutter contre l'endettement, la fraude, la précarité énergétique et les abus de marché ;
- l'appui aux initiatives favorisant la durabilité, la réparabilité et la réduction des coûts pour les ménages.

4.3 RÉDUIRE LES INÉGALITÉS PAR UNE FISCALITÉ PLUS JUSTE

L'ACEF des Basses-Laurentides appuie les propositions de la Coalition Main rouge, qui visent une fiscalité progressive permettant de financer adéquatement les services publics, les programmes sociaux et l'action communautaire autonome, tout en réduisant durablement les inégalités sociales.

5. INVESTIR MAINTENANT POUR ÉVITER DES COÛTS SOCIAUX MAJEURS

Un financement adéquat de l'action communautaire autonome et de la défense des droits des consommateurs permet :

- de prévenir l'endettement et l'appauvrissement ;
- de diminuer la pression sur les réseaux publics ;
- d'améliorer la sécurité économique des ménages ;
- de soutenir les économies locales et régionales ;
- de renforcer la participation citoyenne et démocratique.

Ne pas investir aujourd'hui signifie accepter une aggravation prévisible des inégalités et des coûts sociaux demain.

6. RECOMMANDATIONS

- Rehausser significativement et de façon récurrente le financement à la mission globale des organismes d'ACA.
- Mettre en place une indexation annuelle fondée sur les coûts réels du communautaire.
- Prioriser le financement à la mission plutôt que les appels de projets.
- Assurer un financement adéquat à la défense collective des droits en consommation.
- Renforcer les mesures de prévention de l'endettement et protéger le revenu des ménages.
- Soutenir la durabilité, la réparabilité et l'accès aux pièces de rechange.
- Réinvestir dans les services publics et les programmes sociaux.
- Mettre en œuvre une fiscalité progressive conforme aux propositions de la Coalition Main rouge.

CONCLUSION : CHOISIR LA JUSTICE ÉCONOMIQUE

Le budget 2026-2027 représente un tournant.

Poursuivre le sous-financement du communautaire et l'insuffisance des protections économiques reviendrait à entériner l'appauvrissement d'une partie croissante de la population. À l'inverse, investir dans l'action communautaire autonome, dans les ACEF et dans une fiscalité plus juste constitue un levier puissant de transformation sociale.

L'ACEF des Basses-Laurentides appelle le gouvernement du Québec à poser un geste clair : faire de la dignité économique, de la prévention et de la justice sociale les fondements du budget 2026-2027.